



Rappel à la loi ou bluff ?

Par **aidenv6**, le **27/03/2011** à **04:02**

bonjour,

ce soir nous étions avec 3 amis en train de fumer un joint dans un parc.

contrôle de police et j'admet avoir fait usage de stupéfiant cependant dans la précipitation j'ai dit que le cannabis trouvé était à moi dans la panique. (faible quantité)

Je suis alors embarqué au poste pour un rappel à la loi sur la possession de produit stupéfiant, or j'ai essayé d'expliquer la situation mais rien n'y fait.

Je suis fouillé de haut en bas et ils ne trouvent absolument rien sur moi, j'admet avoir fait l'usage de stupéfiants sans problème par contre refuse catégoriquement la possession donc je refuse de signer le rappel à la loi et demande à être entendu par un officier pour expliquer ma version des faits via une déposition.

Après 2h je suis libéré et on me dit que j'ai fait l'objet d'un rappel à la loi malgré l'absence de signature et je suis donc libéré sans aucune information.

Ainsi j'aimerais savoir ou j'en suis, si je fais bel et bien l'objet d'une quelconque procédure ou non sachant que je n'ai rien signé et qu'on m'a relâché en me donnant aucune info.

merci de votre attention.